

Lyon, le 27 février 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le projet Festitabl' du Pôle Métropolitain lauréat du Programme National pour l'Alimentation

*Ce vendredi 27 février au Salon International de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a récompensé le projet Festitabl' du Pôle Métropolitain. Festitabl' était présenté dans le cadre de l'appel à projets du Programme National d'Alimentation du Ministère de l'Agriculture. Il a été retenu en Région Rhône-Alpes et fait partie des 19 lauréats au niveau national.*

## L'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation

Dans le cadre de son **Programme National pour l'Alimentation (PNA)**, l'État a lancé courant octobre 2014 un **appel à projets**. Ce dernier vise à soutenir des **projets d'envergure s'inscrivant dans les quatre priorités de la nouvelle politique publique de l'alimentation de l'Etat** (l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la justice sociale et l'ancrage territorial) et permettant également **de concrétiser et de donner plus de visibilité au PNA**.

Les projets financés se devaient d'être des **actions concrètes et visibles, conduites sur 18 mois**, pouvant être dupliquées **sur d'autres territoires**.

Au final, ce sont **414 projets** qui ont été déposés **au niveau national**. **19 d'entre eux ont été retenus et recevront un prix au Salon de l'Agriculture**, qui se tient du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 2015.

Les lauréats ont été retenus au terme d'un **processus de sélection** impliquant la Direction Générale de l'Alimentation, les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, ainsi qu'un comité d'experts multidisciplinaires.

Une enveloppe globale de 600 000 € sera allouée par l'État pour ces projets, à hauteur de **40 000€ en moyenne par projet**.

## Festitabl' : le projet lauréat du Pôle Métropolitain

Pour répondre à cet appel à projets, le Pôle Métropolitain (regroupant la Métropole de Lyon, Saint-Etienne Métropole, ViennAgglo et la CAPI -*Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère*-) met en place une action expérimentale visant à **favoriser l'approvisionnement en produits locaux d'au moins quatre événements sportifs et culturels organisés sur son territoire**, et participant aussi à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. Cette proposition de projet, **Festitabl'**, est à la croisée de l'intervention du Pôle dans le domaine culturel et de son soutien à l'agriculture périurbaine.

---

Contact presse :

Domitille Jubert / 04 26 99 36 80 / djubert@grandlyon.com

L'opportunité de ce projet se révèle à travers deux constats majeurs :

- **Le territoire du Pôle est fortement agricole** (42 % de sa surface), voisinant avec de grandes régions agricoles telles que les Monts du Lyonnais, la Dombes, ou le Beaujolais ;
- **Le territoire du Pôle est un vivier d'événements culturels et sportifs**, comme la Biennale d'art contemporain, le festival Jazz à Vienne, ou encore la Biennale internationale du Design de Saint-Etienne.

De nombreux organisateurs de manifestations sont volontaires en matière d'éco-événementiel, sans toujours avoir connaissance ou accès aux ressources ou filières structurées qui pourraient répondre à leur besoin.

Le projet **Festitabl'** vise à **accompagner aussi bien l'offre** (aider les organisateurs d'événements dans la démarche de demande d'approvisionnement, production du cahier des charges) **que la demande** (accompagner les traiteurs locaux et leurs fournisseurs dans la mise en place de l'offre et l'adapter au cahier des charges des manifestations). Le but est également de **sensibiliser le public hétérogène** des manifestations **sur la question du gaspillage alimentaire**.

→ Au moins **4 événements** seront donc retenus sur le territoire du pôle, présentant des **caractéristiques variées** quant à leur objet, le type d'organisateur, le nombre de participants, ou encore le type de restauration proposée.

Ce projet, qui sera lancé en **mars 2015**, permettra également de **créer de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux**, qui pourront proposer leurs produits sur des événements à plus grande échelle. En somme, Festitabl' va permettre au Pôle Métropolitain, sur les domaines de la culture et de l'agriculture, **de faire se rencontrer les bonnes échelles d'acteurs, créer de la valeur sur le territoire, et contribuer à la diffusion d'une alimentation saine, locale et de qualité**.

**Festitabl', ce sont aussi des actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Trois types de leviers** pourront être actionnés dans le cadre du projet Festitabl' pour la lutte contre le gaspillage alimentaire :

- **la juste gestion des quantités** (gestion des commandes à la source, et gestion des surplus de commande non consommés) ;
- **l'adaptation de l'offre de restauration au besoin d'un public varié** (pluralité de tailles de repas) ;
- **le recyclage des déchets alimentaires organiques** (mise en place par exemple de poubelles de compost dédiées).